

Décision

Générale

colonial

Décision n° 18 MUTATIONS

n° 18

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 février 1908

Numéro JO
n° 136 du 01/03/1908

Date du numéro
1 mars 1908

TEXTE INTÉGRAL

la solde d'Ampharé Loitah, Chef des Danakils Débènehs est portée de 150 à 200 francs par mois, pour compter du 1er février 1908.